

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mme Laura WEISS, Adjointe Mme Céline FONTAINE, Adjointe M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Marie-Agnès DOUGOUD, Malika FABJAN, Laura FÄHNDRICH, Dany PETRIS
	MM. Samuel BATTIAZ, Pascal CLARET, Jean-Marie DUNAND, Raphaël DUNAND, Olivier FARNER, Blaise FONTAINE, Nicolas HAFNER, Walther RUCKSTUHL, Lionel THEVENOZ
Excusé-e-s	
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

Le Président Nicolas Hafner souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30.

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 8 mars 2021
- 2. Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à l'octroi, par le Fonds intercommunal, à la commune de Thônex, d'une subvention de CHF 500'000.- à titre de participation au financement des travaux de rénovation de la salle des fêtes de Thônex
- 3. Présentation des comptes 2020
- 4. FC Laconnex revêtement synthétique
- 5. Rapport commission des Ecoles et de la Petite enfance
- 6. Rapport commission de l'Environnement, de l'Agriculture et du Développement durable
- 7. Rapport commission des Routes, de la Mobilité et des Transports
- 8. Communications de l'exécutif
- 9. Propositions et questions individuelles

### Approbation du procès-verbal de la séance du 8 mars 2021

Mme Dougoud, page 2, point 1, : « ...présenter la bibliothèque mise en place par les enfants. » Puis plus loin, « ...explique son métier et ce... »

Mme Fabjan, point 2 : « MM. Sébastien Dupraz et Christophe Batardon proposent... ». Puis, Page 5, fin de son intervention : « ...pour acheter des vélos en mettant des... ». Puis page 6, son intervention : « ...personnellement demande si des règles relatives à l'utilisation des subventions ont été posées ? »

M. Farner, page 8, son intervention: supprimer la phrase.

M. J-M. Dunand, page 2, point 2, § 2: ajouter en fin de §: cf. PV du CM du 8 mars 2020. Puis, page 9, §Parkings EMS, 2<sup>e</sup> ligne: « ...environ 15 voitures d'employés de l'EMS de moins... » Puis, en fin de §: supprimer si demandé. Puis page 11, denier §,M. Battiaz: « ...mentionne la résolution relative... et dernière phrase : La résolution est acceptée... ».

Mme Weiss, page 9, Parkings EMS: supprimer « dont 5 visiteurs pour la commune. »

Avec ces modifications, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1. Décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises relative à l'octroi, par le Fonds intercommunal, à la commune de Thônex, d'une subvention de 500'000 francs à titre de participation au financement des travaux de rénovation de la salle des fêtes de Thônex

**Le Président** lit le dernier paragraphe de la décision de l'ACG (envoyée préalablement à tous) avant de passer au vote de l'octroi de la subvention de CHF 500'000.- par le FI, pour la rénovation de la salle des fêtes de Thônex.

Cette décision d'octroi de subvention par l'ACG est approuvée à l'unanimité.

#### 2. Présentation des comptes 2020

M. Claret explique que la commission des finances s'est réunie pour examiner les comptes qui ont été bouclés et révisés. Ceux-ci seront présentés ce jour en séance du CM et devront être votés lors de la séance du mois de mai. Il relève le peu de dépassements par rapport au budget voté. Il souligne l'excédent budgétaire de CHF 1'059'000.- du compte de fonctionnement, il mentionne des charges plus faibles que celles prévues au budget

pour un montant de CHF 292'366.- et des recettes plus importantes de CHF 660'885.-. L'effet COVID a eu un effet favorable sur certaines dépenses. D'autre part, il relève que l'arrivée de nouveaux habitants a des répercussions positives fiscalement, mais qu'il existe toujours un décalage entre les rentrées fiscales et l'arrivée de nouveaux citoyens dans la commune.

Les liquidités sont en forte progression depuis plusieurs années et atteignent plus de CHF 6'500'000.- fin 2020. Cela permettra à l'avenir de faire face aux nombreux investissements à venir, voire de réduire l'endettement, si nécessaire.

Félicitations à **M. Revillet** pour sa présentation en commission, de même que pour la décision prise par le CM de réduire le centime additionnel lors du vote du budget 2021.

Le Président le remercie et passe la parole au secrétaire-général.

M. Revillet rappelle que ce résultat est le fruit d'un travail d'équipe et de collaboration, notamment avec le Maire, d'une gestion conservatrice en soulignant l'effet positif lié à la croissance du nombre d'habitants. Il distribue divers documents. Après avoir commenté l'évolution très sensible de la trésorerie ces dernières années, il mentionne que le niveau de la dette de 7'700'000.- peut paraître conséquent toutefois, celle-ci est composée pour 2/3 du patrimoine financier, donc d'immeubles construits qui génèrent des loyers et dont le coût du capital est faible. En 2022, un million d'emprunt arrivera à échéance et une décision sera prise quant à un remboursement ou à un renouvellement de cette dette. Il revient sur l'évolution positive de la trésorerie et mentionne que plus de 4000 actions de la BCGE sont détenues par la commune mais qu'il ne les prend pas en compte dans le calcul du réalisable à court terme. En effet, ¾ de cette participation est inscrite au PA et est inaliénable, le millier de titres détenu au patrimoine financier a impacté négativement le résultat opérationnel à hauteur de 40'000 environ cette année, en précisant que selon les règles MCH2 la moins-value des titres du PA n'impacte le résultat opérationnel.

<u>Recettes fiscales</u>: M. Revillet donne des explications liées au différents postes des charges et recettes fiscales en mettant plus particulièrement en avant les correctifs d'impôts importants des années précédentes et plus particulièrement en ce qui concerne les personnes morales pour un montant d'environ 180'000-.

<u>Dépassements budgétaires</u>: seules 6 lignes sont réellement en dépassement selon les normes MCH2 en regroupant 2 fonctions – 2 natures, pour un total de CHF 131'673.-. Il précise que la majeure partie de ces dépassements est liée à certaines charges/provisions fiscales pour lesquelles il n'est pas possible de faire des prévisions. Les 2 autres dépassements sont expliqués de la façon suivante, un concerne une indemnisation à un habitant pour un problème de collecteur, ce montant a été voté par une délibération le 9 mars 2020 pour un montant de 8'000,- et l'autre est lié au coûts du Covid-19 principalement pour le nettoyage des locaux scolaires effectué par une entreprise selon les directives en vigueur à l'époque. M. Revillet commente toutefois tous écarts budgétaires supérieurs à CHF 1'000.- dans un souci de transparence en informant que les documents qu'il remis au

Conseil municipal font état de tous les postes de charges et recettes et qu'il se tient à disposition pour toute éventuelle question.

Puis, il passe en revue les différents autres documents et présente rapidement une annexe relative à l'impact du COVID sur les comptes. Celui-ci s'élève à CHF ~30'000.-, il détaille les 3 rubriques concernées, acquisition de vêtements de travail (masques, visières, etc...), honoraires pour mandats techniques qui n'est pas à proprement dite la rubrique idéale mais pour laquelle aucun budget n'avait été prévu et qui par conséquent permet directement de déterminer le coût du COVID lié à la désinfection-nettoyage des bâtiments scolaires, la dernière rubrique concerne le soutien aux commerces de la commune par la distribution de bons de 30,- à chaque ménage. Pour finir, il commente quelques ratios financiers qui font partie des 17 annexes qui doivent être remises au SAFCO lors de la clôture des comptes, ceux-ci sont globalement bons mais il précise qu'il faut prendre un peu de recul car certains de ces ratios peuvent être trompeurs, il fait allusion au fait que la dette du PF peut grever certains ratios alors qu'en réalité la dette du PF est finalement une source de revenus importante pour la commune.

**Le Maire** le remercie pour le travail effectué et **le Président** informe le CM que **M. Revillet** est à disposition pour toute question.

### 3. FC Laconnex – revêtement synthétique

Mme Petris explique que la commune de Laconnex a créé un groupement intercommunal dans le cadre de ce projet, au sein duquel Soral est représentée par R. Florez et ellemême. Une réunion s'est tenue le 31 mars avec les différentes communes participantes, à savoir Aire-la-Ville, Avusy, Cartigny, Chancy et un représentant d'Avully, non officiellement intégré au projet à ce jour. Le FC Laconnex a été créé en 1943 et compte aujourd'hui près de 300 joueurs. Le terrain synthétique actuel est donc insuffisant pour accueillir tout le monde et celui en herbe reste impraticable 7- 8 mois par an. Laconnex reste motivée pour continuer à accueillir tous les jeunes de la Champagne, mais toutes les possibilités d'agrandissement se sont révélées impossibles, car nécessitant un déclassement de terrains agricoles, ce que le Canton a clairement refusé.

Laconnex a demandé un devis de transformation du terrain en herbe pour un revêtement synthétique et rénovation du terrain synthétique actuel, et le devis pour cette transformation s'établit à 2 millions, montant trop important pour Laconnex. Une demande a été adressée à l'ACG en 2019, signée des 6 communes du regroupement, et le FI y a répondu favorablement. Il participera à concurrence de 20% pour un montant maximal de CHF 380'000.-. En conséquence, il est demandé aux communes de participer à hauteur de CHF 200'000.- chacune pour un 50% du projet. En cas de refus de certaines communes, les autres se trouveront majorées d'autant, ou alors le projet abandonné. Chancy a déjà confirmé sa participation et Laconnex a eu recours à un consultant, D.

Grobéty, qui assure que les projets sportifs sont généralement bien soutenus. Les frais liés à ce projet, par ex. honoraires pour le bureau d'ingénieurs, arrosage, barrières et électricité, seront intégralement pris en charge par Laconnex.

Enfin, renommer le stade en Stade de la Champagne, a aussi été évoqué. Un Bureau a été constitué avec pour président T. Arn, vice-président R. Florez et 2 membres, F. Merlon et E. Gardi.

**Le Maire** ajoute que Soral et Laconnex, c'est une longue histoire et que beaucoup d'enfants de Soral jouent au FC Laconnex. Il demande quel est le ressenti pour ce projet et cet investissement intercommunal ?

M. R. Dunand demande quid en l'absence de sponsors ? et Mme Petris répond qu'au vu de l'accueil reçu par ce projet et la confiance de M. Grobéty, le risque semble mince. Et M. Florez ajoute que le vrai risque serait plutôt que toutes les communes ne participent pas et alors le projet pourrait être abandonné.

**Mme Pétris** précise qu'avec le financement de toutes les communes + 380'000.- versés par le FI, on arrive à~ 70% du budget global.

**M. Farner** souligne aussi le côté éducatif fort et positif du sport pour les jeunes et **M. Ruckstuhl** ajoute qu'après les efforts consentis par la commune pour La Fermette et pour nos commerçants, il paraît justifié d'en faire un pour nos enfants.

**Le Président** propose de passer à un vote d'intention pour une participation de la commune à ce projet.

Un vote d'engagement pour une dépense d'environ CHF 200'000.- pour ce projet recueille l'unanimité des voix.

### 4. Rapport commission des Ecoles et de la Petite enfance

Mme Dougoud explique que dans l'attente de l'inauguration du nouveau bâtiment, les restos scolaires restent à l'étroit. Avec la commission des bâtiments, une visite de 5 restaurants scolaires a été faite pour étudier les différentes formes d'aménagement possibles. Il en est ressorti qu'en réaménageant différemment et avec du mobilier adéquat, qu'en faisant 2 services et en utilisant la salle de rythmique lorsqu'il fait froid, il était possible de garder ce lieu jusqu'à la construction des nouveaux bâtiments. Un réaménagement a donc concerné les armoires, puis une commande de mobilier adapté a été faite auprès d'une entreprise de Genève. La possibilité d'un espace jeux à l'intérieur sera examinée également. Enfin, la possibilité d'enlever les barreaux aux fenêtres sera également examinée.

M. Fontaine se renseignera auprès du service des monuments et sites.

### 5. Rapport commission de l'Environnement, de l'Agriculture et du Développement durable

**Mme Fabjan** se réfère au résumé envoyé à tous relatif à la subvention mobilité 2021, ainsi qu'au tout-ménage distribué. Elle résume brièvement les propositions et solutions retenues.

Puis, concernant l'extinction des lumières dans le village, la problématique fait l'objet de discussions dans un groupe plus large que la commission à travers diverses rencontres. Dans ce cadre également, réservez la nuit du 21 mai pour « La nuit est belle » avec animations prévues, aussi possibles par mauvais temps.

Enfin, elle informe que dans un abribus proche de la Malrie une affichette donne un QR code avec un lien sur une pétition des habitants de Viry demandant une piste cyclable Viry -Saint-Julien ou Viry- Soral.

**Le Président** propose que chacun en prenne connaissance avant de se déterminer sur une éventuelle prise de position officielle et examiner aussi un possible double emploi avec la ViaRhôna.

### 6. Rapport commission des Routes, de la Mobilité et des Transports

**M. Battiaz** revient sur la pétition déposée demandant une ouverture retardée aux douanes de Soral 1 et 2, ainsi que la route de contournement, pour dire que les rapports minoritaire et majoritaire ont été rendus.

Puis, concernant la résolution du 63, il transmet le refus de M. Dal Busco et il propose de lire cette réponse. Ce qui est fait.

La commission va se réunir pour décider de la suite à donner à cette réponse négative.

Mobilité: il rappelle la demande faite de sécurisation de carrefours problématiques dans la commune, à savoir l'intersection Chavannes-Rougemont, les 4 stops, la cour de l'Eglise et le goulet vers l'EMS. De même qu'une demande adressée à l'OCT de travailler sur 2 axes de manière unidirectionnelle: chemin des Chavannes et route de Rougemont. De plus, une sollicitation de l'OCT a été faite pour mettre les routes parallèles transversales dans le village en zone 30, zone 20, avec des aménagements marqués, dans le but de réduire l'attractivité du passage de transit.

#### 7. Communications de l'exécutif

**Mme Fontaine** communique trois points d'information :

- 1.- votation ACG le 28 avril relatif au regroupement SIS : la Champagne votera de manière unie pour M. Mottet, maire d'Avully
- 2.- plan du village en cas de pénurie d'eau ou en cas de catastrophe majeure : mis à jour avec les SIG, P. Revillet et elle-même la semaine dernière
- 3.- une plainte contre X a été déposée pour les tags faits sur les jeux. Une affiche informera sur place de l'action entreprise.
- **M. Florez** indique que pour l'éventuel 1<sup>er</sup> août, Mme Fontanet s'est désistée pour le discours. Au cas où il s'avérerait impossible de faire un 1<sup>er</sup> août comme d'habitude, un plan B devra être mis sur pied, avec le concours de l'Amicale et des pompiers. Il ajoute que les exécutifs de la Champagne sont d'accord pour un événement en symbiose. A suivre.

Enfin, il souhaite remercier P. Revillet pour son travail de qualité et indique que les réviseurs sont toujours très contents de venir réviser à Soral, car c'est ce qui se fait de mieux!

### 8. Propositions et questions individuelles

**Le Président** fait part de la réception d'une lettre concernant le bruit généré par le trafic à Soral. *Il lit le courrier concluant à une suspension de la procédure relative aux allègements*.

Autre information importante : le dernier CM de cette année se tiendra le 14 juin, il serait donc apprécié que pour l'avant-dernier CM du 10 mai, nous puissions disposer des intentions de chacun concernant le Bureau du CM, celui-ci devant être renouvelé le 14 juin.

- **M. R. Dunand** informe avoir été approché par la commune de Viry qui dispose d'une médiathèque et souhaite l'ouvrir aux habitants de Soral. En cas d'intérêt, prendre contact avec eux, à voir avec la commission de la culture.
- **M. Ruckstuhl** informe que pour le jardin d'enfants, 25 enfants sont inscrits, 19 de Soral et 6 de Laconnex.
- **M. Fontaine** annonce que le 4 mai à 18H30 une présentation au CM du projet de constructions au cœur du village aura lieu. Il s'agit principalement de montrer l'état d'avancement des études, résultat du travail de la commission.

Puis, concernant le hangar des Effeuilles : il n'y aura pas besoin de servitude, le calcul effectué à l'origine s'étant révélé inexact. Ce point est donc clos.

EMS : le dossier d'autorisation de construire a été déposé, personne ne l'a encore reçu à la commune. Il propose que dès réception, celui-ci soit renvoyé en commissions des

bâtiments et de la mobilité, afin de statuer sur ce dossier déjà à ce stade, avant présentation au CM. Pour rappel, un vote sur la dérogation à la densité de la parcelle bâtie pour l'extension de l'EMS sera requis, puis concernant la servitude, une décision formelle du CM est également nécessaire.

Pétition déposée en avril 2020 devant le Grand Conseil : une audition a eu lieu en novembre et un rapport de commission a demandé son renvoi auprès du Conseil d'Etat. Le texte a été bien accueilli par les députés, mais en relisant le rapport de la commission, plusieurs points ont paru biaisés. Un courrier sera donc envoyé pour demander des éclaircissements. Le CE a 6 mois pour apporter des réponses à cette pétition et nous devons l'encourager à apporter une réponse construite et substantielle. L'ensemble des pièces, résolutions refusées, résolutions votées et le courrier de refus, seront joints à notre courrier. A suivre.

**M. J.-M. Dunand** demande s'il serait possible de publier sur le site de la commune les résolutions et motions votées en séance du CM ? **M. Revillet** confirme qu'il pourra les ajouter sous forme d'onglet.

Puis, une campagne de sensibilisation est en cours pour le tri des déchets de cuisine et beaucoup de communes proposent les nouveaux sacs de compost à leurs habitants, gracieusement. Quid à Soral? **Le Président** propose de renvoyer en commission développement durable.

**Mme Fabjan** revient sur la sortie jeunesse et informe qu'elle se fera le 26 juin. Un rafting sur l'Arve, suivi de grillades à Sézegnin sont prévus pour les jeunes de 12 à 18 ans, ainsi que les c.m. + 1-2 personnes du BUPP.

Enfin, elle demande que les comptes soient envoyés par courriels plutôt que sous forme papier.

**Mme Dougoud** demande si <u>le nettoyage</u> des restos scolaires est bien effectué sur base hebdomadaire et si oui, serait-il possible de passer à 2x ? **M. Revillet** lui reviendra. Puis, toujours concernant le nettoyage de ce local, est-il envisageable d'en prévoir 2 à 3x par année plus à fond ? **M. Revillet** transmettra.

<u>Panneaux à installer autour de l'école sur les règles de bien-vivre</u> : **M. Revillet** a prévu de le faire assez rapidement

<u>Table de pic-nic supplémentaire aux jeux</u> : **Mme Fontaine** informe en avoir parlé avec le BUPP pour savoir s'il fallait fixer les tables ou pas et réfléchir aux possibles conséquences de tables mobiles. **Mme Dougoud** s'y déclare plutôt favorable pour sa part. Un test est envisageable.

Revêtement sous le gravier, à côté de la place de jeux : la bâche est visible à plusieurs endroits. M. Revillet en prend note.

- **M. Battiaz** revient sur les mesures d'aménagement évoquées précédemment pour ralentir le trafic et ajoute qu'elles seraient probatoires sur 12 mois pour les unidirectionnelles, et concernant les zones 30, 20, il faudra mandater une étude à cette fin. Enfin, il indique avoir été sollicité pour la réfection d'un chemin agricole.
- **M. Farner** informe qu'au sujet des lumières, une rencontre a eu lieu entre M. Zufferey (SIG), Mme Fontaine et lui-même d'où il est ressorti qu'un rapport d'audit fait sous l'ancienne législature avait été établi de manière très complète. Le problème est complexe et la commission prévue le 5 mai proposera que M. Zufferey vienne faire une présentation au CM en septembre.

**Mme Dougoud** ajoute sur ce sujet avoir eu un contact avec M. Eric Ashkar, président de la société d'astronomie de Genève, et conférencier pour tout ce qui touche à l'extinction et gestion des lumières. *Cf. site de La nuit est belle*. Il est disponible pour une présentation au CM et/ou une conférence dans le village. C'est aussi un bon moyen d'impliquer les habitants.

**Mme Fontaine** demande si un argumentaire est nécessaire au CM ou s'il est possible d'aller directement dans le concret avec le budget ? **M. Farner** ajoute qu'il s'agit de gros frais car implique le changement des poteaux en plus des ampoules.

**Le Président** propose de faire un rapport de commission et dans l'intervalle d'envoyer ce document très complet à tous.

**M. Farner** ajoute encore que la reprise de « Brot & Käse » est repoussée de 4 à 6 semaines. A suivre.

**Le Président** informe que le 26 mai Soral participera à la journée suisse de la lecture à haute voix et cela concerne aussi bien les enfants que les adultes.

La séance est levée à 20H53.